

FOYER EDUCATIF  
« LA PASSERELLE »



*RAPPORT D'ACTIVITE*

*2*

*0*

*0*

*9*



**FOYER ÉDUCATIF  
"LA PASSERELLE"**

---

**CONTACT :**

**ACCÈS :**

**8 bis rue du Puits Sucré  
91630 MAROLLES EN HUREPOIX  
Téléphone : 01.64.56.17.94  
Télécopie : 01.64.56.07.12**

**Par la route :** R.N. 20 - Après Arpajon, sortie Direction Évry.

**RER C :** Direction Saint-Martin d'Étampes - Gare "Marolles en Hurepoix".

---

**ACCUEIL :**

"La Passerelle" reçoit des mineurs (10/21 ans) des deux sexes originaires, en priorité, du département de l'Essonne.

Les groupes sont verticaux et de petits effectifs (10 à 11 jeunes).

**Effectif : 45**

---

**MISSION :**

Le Foyer Éducatif "La Passerelle" propose un accompagnement éducatif individualisé s'articulant autour de :

- L'accueil
- L'action éducative accompagnée d'un travail avec les familles
- L'éventualité d'une orientation
- L'insertion scolaire et professionnelle
- La prise d'autonomie

---

**FONCTIONNEMENT :**

- Durée de prise en charge variable en fonction de chaque jeune.
- 3 foyers éducatifs accueillant 10 à 11 jeunes.
- 1 Service Alternatif en Groupe Restreint, le S.A.G.R., 13 places.
- Équipe pluri professionnelle travaillant en interdisciplinarité.
- Inter partenariat étroit avec les référents sociaux, les acteurs locaux de l'éducation spécialisée et l'insertion des jeunes.

---

**ADMISSION :**

La demande d'admission se fait par courrier avec une présentation du jeune et les raisons du placement. Le chef de service éducatif évalue la faisabilité de l'admission au travers de rendez-vous. La décision d'admission du directeur intervient dans les délais les plus brefs.

---

**AGRÉMENT :**

L'établissement est agréé Aide Sociale à l'Enfance par le Conseil Général de l'Essonne.

---

**STRUCTURE :**

**Directeur : Emmanuel BRETON**

**Équipe :**

- Psychologues,
- Chefs de service,
- Éducateurs spécialisés,
- Éducateurs scolaires,
- Comptable,
- Économe,
- Secrétaire de direction,
- Secrétaire,
- Agents Techniques (Maîtresses de maison, Hommes d'entretien).

## ***Foyer Éducatif “ La Passerelle ”***

Le Foyer Educatif La Passerelle vient de traverser une année importante de son histoire et de son évolution. Ainsi, après des changements conséquents survenus durant l'année précédente, nous pouvons constater, entre autres, sur cette fin d'année 2009, une certaine sérénité sur de nombreux aspects.

Nous savons bien que les mois de septembre à décembre sont, généralement, ardues et surtout difficiles pour les adolescents que nous accueillons dans les foyers éducatifs. La rentrée scolaire, avec tout ce que cela implique pour eux comme frustration, jusqu'à la période de Noël, synonyme de fête familiale renvoyant bien souvent à l'absence de liens avec leurs propres familles, sont des périodes assez « tendues ». Il en est donc de même pour leurs éducateurs qui se doivent de résister à toutes leurs incartades, à tous leurs épisodes difficiles. Mais pourtant, la vie des groupes a été assez tranquille permettant aux jeunes de se poser, d'être posés, inscrits dans un collectif, dans un lieu de vie, dans une dynamique de réalisation assez positive.

Tout n'a pas toujours été facile et de nombreux incidents, propres à la vie collective, propres à l'expression du mal être de ces jeunes, propres à l'emportement de certains, ont jalonné l'année écoulée, mais sans jamais faire trembler ni déstabiliser les groupes de jeunes, les équipes d'éducateurs et l'institution.

Ainsi, il émane des différentes équipes d'éducateurs une certaine force et tranquillité permettant d'appréhender la difficulté des jeunes que nous accueillons.

Vous trouverez dans ce rapport d'activité des écrits d'éducateurs, retraçant une histoire, un suivi éducatif, un questionnement, une vignette clinique. Il nous semble important de pouvoir témoigner de l'implication et de l'engagement des éducateurs dans la relation humaine, dans une dimension temporelle et institutionnelle. Cela est, par ailleurs, trop peu valorisé actuellement. Je tiens à leur renouveler ma confiance dans le difficile travail qu'ils effectuent au quotidien.

Après l'écriture du projet d'établissement en 2008, nous avons eu à réaliser l'évaluation interne, au cours de l'année 2009. C'est un chantier important pour une institution que de devoir se pencher sur son organisation, ses procédures, ses modes opératoires, son dispositif d'accueil et ses articulations. Nous avons choisi une démarche participative afin de réaliser cette évaluation. Je tiens à préciser la dynamique importante générée par les personnels de l'institution pour la réaliser, leurs engagements dans cette démarche et le professionnalisme qu'ils ont mis à l'œuvre.

C'est lors d'une réunion institutionnelle que les conclusions ont été révélées et que les axes de progrès ont été repris, hiérarchisés et inscrits pour les années à venir. Nous sommes donc, à l'issue de ce travail d'évaluation conséquent, dans une démarche de précision d'un certain nombre de repères dans l'accueil et la prise en charge éducative de jeunes en difficulté. Des groupes de travail sont déjà construits et à l'œuvre pour améliorer et préciser les points retenus : la reconstruction de notre instance participative qui existait auparavant mais qu'il est nécessaire de revisiter, la notion de référence éducative pour un meilleur repère institutionnel, et enfin la précision du travail de lien avec les familles.

L'année a été également marquée par le séminaire de l'association. C'est un événement important et le personnel s'y est fortement impliqué. La thématique proposée est venue matérialiser un positionnement institutionnel et a généré des questionnements pratiques forts. La grande « délégation » de personnels, présents et motivés par ce séminaire, vient également révéler un grand sentiment d'appartenance à l'association, à ses valeurs et à sa dynamique de réflexion. Un atelier a été réalisé, présentant des situations vécues, où l'individuel et le collectif sont en tension, une intervention en séance plénière et une table ronde ont été également présentées, enfin des personnels des services généraux ont été très présents pour rendre effectif ce séminaire.

Les places et les fonctions de chacun avaient été réinterrogées au cours de l'année précédente et c'est avec une organisation assez nouvelle que l'année 2009 s'est présentée. Il a fallu, dans tous les services, entendre les changements du nouveau dispositif, et il a été nécessaire de se recaler les uns les autres afin de retrouver ensemble une cohérence et un état d'esprit collectif.

Il reste encore beaucoup à faire pour l'établissement. Ainsi, le Foyer Educatif La Passerelle est toujours dépourvu de cœur d'institution. Cela fait déjà plusieurs écrits que je le rappelle et il serait grand temps de le réaliser.

**Emmanuel BRETON**  
Directeur

## TROIS VIGNETTES CLINIQUES

### Alexandra

Aurélia LE COZ – Monitrice Educatrice

Claude THOBOR – Chef de Service

Marcel Jaeger, dans les cahiers de l'actif n° 324/325, explique que : « Le travail en réseau renvoie d'emblée à une pluralité d'acteurs, d'instance, d'institutions qui, jusqu'à sa mise en place, s'ignorent, voire relèvent de logiques contradictoires. » Au travers du suivi d'une jeune, accueillie et prise en charge dans un foyer éducatif, nous vous invitons à parcourir un travail d'une année. Notre propos n'est pas de faire une synthèse de cette adolescente, mais de rendre visible toute une capacité de réponses inventées qui prennent en compte la problématique de la jeune et le travail avec les différents partenaires et les difficultés rencontrées.

Alexandra est une jeune fille de 14 ans en grande souffrance exprimant son mal-être essentiellement par une opposition à l'adulte et un refus de se scolariser. Le couple de parents traverse régulièrement d'importantes crises conjugales. Madame se retrouve seule concernant l'éducation de ses enfants. C'est elle qui, se sentant dépassée par les comportements déviants d'Alexandra, a décidé de contacter par courrier le juge des enfants. Elle a donc accepté de travailler un éloignement, même si cela lui était douloureux. Elle est consciente que le climat familial et les actes posés par Alexandra ne sont pas favorables à un maintien au domicile.

Alexandra et sa mère sont accueillies par le Directeur de La Passerelle et le Chef de service éducatif. Cet accueil est particulièrement éprouvant vu la réaction de la jeune fille. En effet, elle est dans un grand état de détresse et signifie ne pas vouloir rester au foyer. Parole qu'elle met en acte, fuguant à pied dans la soirée jusque chez sa mère. Le Chef de service éducatif a essayé de la retrouver, en vain. C'est Madame qui téléphone afin de nous prévenir que sa fille était chez elle. C'est la première fois que l'équipe éducative est confrontée à un tel événement après un accueil.

Dès son premier jour au sein du foyer, Alexandra énonce clairement son refus de se scolariser. Elle manifeste un rejet massif de l'institution scolaire. L'équipe éducative met donc en place un travail de collaboration étroit avec la principale adjointe du collège de proximité dans le but de la re-scolariser petit à petit, sans la bousculer.

En effet, dans un premier temps, Alexandra faisait des devoirs au foyer en suivant le cahier de textes de sa classe, que l'on pouvait retrouver sur le site internet du collège et les apportait à la conseillère principale. Mais au bout d'une semaine elle ne faisait plus les devoirs qui lui étaient demandés. Elle privilégiait les matières qu'elle aimait bien au détriment des autres. Voyant qu'elle décrochait peu à peu de ce qu'on lui proposait, la conseillère principale, en concertation avec l'équipe éducative, lui proposa alors un accompagnant scolaire, c'est-à-dire un professeur qui lui donnerait des cours individuels une à deux heures par jour. Le but est que ce professeur puisse progressivement la faire regagner sa classe. Dans le bureau de la conseillère principale d'éducation, Alexandra accepte toujours les propositions, mais au moment de les mettre en œuvre, c'est systématiquement l'échec.

Face à ce constat, il nous semble intéressant qu'elle investisse un lieu « école » où elle serait en position de stagiaire et non d'élève pour, peut-être, lui permettre de redécouvrir ce lieu et lui donner l'envie de regagner le chemin de l'école. Après avoir contacté le directeur de l'école maternelle qui a l'habitude de recevoir des jeunes de La Passerelle, il est proposé à Alexandra, en accord avec la directrice adjointe, un emploi du temps partagé entre cours et stage, dans lequel elle doit aller une à deux heures par jour en cours de mathématiques, et le reste du temps en stage à l'école maternelle. Dans cette nouvelle organisation, Alexandra se rend, certes, à son lieu de stage régulièrement mais ne met jamais les pieds en cours. Après cette nouvelle tentative, la CPE a jugé qu'Alexandra n'adhérerait pas à une scolarité dite « classique ».

En même temps Alexandra désinvestit petit à petit son stage prétextant toujours un mal de gorge, un mal de tête l'empêchant de s'y rendre. Ce faisant, son comportement continue à inquiéter l'équipe éducative. Suite à deux fugues consécutives chez sa mère au mois de février,

Alexandra énonce clairement son refus de vivre au foyer et exprime sa volonté d'être hospitalisée comme le juge le lui avait fait sous-entendre, en second recours, lors d'une audience. De plus, au cours de ce même mois de février l'équipe constate qu'elle est dans une grande souffrance, qu'elle manifeste par des automutilations. Elle pleure beaucoup, s'isole parfois du groupe en restant allongée sur ou sous son lit, tout habillée, en position fœtale, avec une tétine dans la bouche.

En conséquence l'équipe prend contact avec le CMP d'Arpajon, puisque Alexandra demande à être hospitalisée dans une structure psychiatrique. Nous estimons que c'est à eux de statuer sur cette demande et non au foyer éducatif.

Une évaluation psychologique permet d'atténuer l'inquiétude de l'équipe et d'amorcer pour Alexandra un travail de suivi au CMP de proximité. Depuis, les différents rendez-vous n'ont pas permis de mettre en place un accompagnement psychologique satisfaisant. En effet lors de ces entretiens, Alexandra exprime clairement son refus de parler. Cette prise en charge nécessitant un minimum de participation de sa part, Alexandra en accord avec l'équipe, décide d'arrêter son suivi.

Face à la difficulté d'Alexandra d'investir sa scolarité, l'équipe met en place un suivi dans un CIO spécialisé. Elle s'y rend en moyenne tous les 15 jours. Suite au rejet massif de cette jeune fille, le travail qui est amorcé consiste à la familiariser avec le système de classe relais auquel elle ne semble pas totalement opposée à ce moment et lui redonner l'envie d'apprendre. Cependant, du fait du manque de place dans ce genre de classe et du travail de fond qu'il y a à faire, elle ne sera pas scolarisée avant le mois de septembre. Depuis qu'elle suit ses rendez-vous au CIO, Alexandra recommence à faire des exercices scolaires et notamment de mathématiques, refusant de travailler d'autres matières.

L'équipe éducative a parallèlement rencontré le directeur de l'école maternelle qui, du fait du bon investissement de cette jeune fille, avant qu'elle ne décroche complètement, accepte de la reprendre en stage sous la condition qu'elle ne rate aucune journée. Alexandra va investir ce lieu jusqu'aux vacances scolaires en attendant qu'une scolarité adaptée lui soit trouvée.

Après avoir suivi son stage régulièrement depuis lors, à l'école maternelle, Alexandra est inscrite à la rentrée scolaire au collège, dans une classe relais. Plusieurs bilans sont effectués durant l'année par les enseignants de la classe relais. Il en ressort que ce système de scolarité adaptée semble convenir à Alexandra au regard des appréciations de ses professeurs et de ses bons résultats. Parallèlement à ces bilans, un travail est effectué en collaboration avec la classe afin de suivre le parcours d'Alexandra et de l'accompagner dans ses recherches de stages afin de préciser son orientation.

De plus, l'équipe suit Alexandra dans ses apprentissages sur le temps du soutien scolaire organisé dans l'enceinte de notre structure. Ce temps est obligatoire et individualisé. Alexandra y adhère et ce suivi semble lui être bénéfique.

En dehors des temps scolaires, il est à noter qu'Alexandra était inscrite à un club de sport de combat avant son arrivée au foyer. Cette activité a été maintenue. Le club compte parmi les interlocuteurs du foyer. Il permet à Alexandra de participer aux entraînements mais aussi à des compétitions extérieures. C'est une activité qu'elle investit beaucoup, et qui contribue à « un mieux être ». Nous avons dû modifier l'organisation afin de permettre la continuité de ce projet. La mère de la jeune fille est investie dans le placement de sa fille et consciente du travail à mener. Elle est présente aux entretiens qui lui sont proposés par le psychologue du foyer, la classe relais et l'équipe éducative. Pour ne pas rompre le lien entre Alexandra et sa mère, des visites médiatisées sont mises en place pendant deux heures chaque mercredi. Celles-ci se déroulent bien, mais, nous savons que parfois, lors des sorties autorisées, Alexandra en profite pour aller voir sa mère. Il faut officialiser la situation. Suite à l'audience de renouvellement de l'ordonnance de jugement, nous exposons le problème et signifions que cette jeune fille a beaucoup de difficultés à accepter son placement dans notre établissement. Le juge des enfants, après une longue discussion sur la situation d'Alexandra, avec les parents, les invite, à signifier leur accord sur le placement de la jeune et leur propose un calendrier de visites afin qu'Alexandra rencontre sa mère une fois par semaine à son propre domicile et son père un

dimanche sur deux. Cette décision a officialisé une situation qui était jusqu'alors hors la loi. Ainsi la mère rencontre sa fille à l'occasion des entraînements au club de sport.

En conclusion, et à ce jour, Alexandra a débuté sa scolarité brillamment. Toujours fragile, elle peut désinvestir ce projet à la moindre difficulté. Nous devons rester vigilants et continuer à inventer un travail en partenariat avec les différents interlocuteurs. En effet, après des rencontres compliquées avec la gendarmerie, nous allons prendre rendez-vous afin qu'ils puissent, lors de leurs auditions, tenir compte de la particularité des jeunes accueillis au sein de notre foyer. De plus, concernant Alexandra, elle a confirmé son désir de mettre un terme à la prise en charge psychologique. Il semble que cette relation duelle ne lui est pas adaptée. Grâce à un travail en partenariat avec le CMP, nous espérons trouver sur la région des groupes de paroles, situation qui semblerait mieux correspondre à cette jeune fille.

Pour conclure, nous prenons à notre compte les propos de Marcel Jaeger dans les cahiers de l'actif n° 324/325 qui précise que le travail en partenariat est « la possibilité de fonder une nouvelle cohérence à un échelon local »

### **Fabienne**

Awa DIA Monitrice Educatrice

Dans le cadre de nos écrits de fin d'année, nous souhaiterions évoquer l'accompagnement de Fabienne, une jeune fille âgée de 14 ans qui a quitté notre structure en 2009. Elle a été admise tout d'abord sur un autre de nos pavillons. La prise en charge y était compliquée parce que Fabienne avait noué des liens dommageables avec une autre camarade du foyer provoquant de l'absentéisme scolaire, des violences envers les professeurs et envers l'équipe éducative, une tentative de suicide de la copine. Afin de mettre fin à la folle association et accompagner individuellement chacune des jeunes filles, Fabienne a été orientée dans notre lieu de vie. Le transfert d'un pavillon à l'autre s'est passé sans trop de mal même si l'équipe n'avait été avisée de la décision de l'orientation qu'au dernier moment. Cependant, malgré nos doutes et nos interrogations, nous avons pris la responsabilité d'accompagner Fabienne dans son projet de vie.

Pour la présentation de cette jeune, nous nous appuyons pour une part sur les informations que nous a transmises le service social et d'autre part sur les renseignements que nous avons pu collecter peu à peu.

Fabienne est née vers la fin de l'année 1995, elle avait 13 ans lorsqu'elle a été accueillie au foyer. Elle était suivie en A.E.M.O (Action Educative en Milieu Ouvert) avant de bénéficier d'une mesure de placement provisoire auprès de l'Aide Sociale à l'Enfance dans le but de la protéger de carences éducatives et afin de la sortir de son quartier.

Fabienne est la troisième d'une fratrie de trois enfants du côté de son père : un frère aîné Olivier né en 1988 et une grande sœur Aurélia née en 1991. Tous les deux ont fait l'objet d'un placement. Du côté de sa mère, Fabienne a deux frères : Mathieu né en 2002 et Benjamin né en 2008.

Le couple parental s'est séparé en 1999 pour causes de violences conjugales, d'alcoolisme et de problèmes financiers. La mère s'est remariée juste après le divorce, tandis que le père est resté seul à s'occuper de ses enfants. Toutefois, d'après Fabienne, son papa a eu une autre petite fille avec une amie mais elle n'avait pas eu l'occasion de la connaître.

Dès son arrivée, Fabienne s'était sentie très vite à l'aise au sein de notre petite structure au milieu de jeunes filles plus âgées qu'elle. Après une première expérience difficile de quelques mois, elle avait peut être trouvé enfin un apaisement qui lui permettrait de commencer le travail avec une autre équipe éducative. Son temps de placement était réparti entre le séjour sur notre lieu de vie, le collège et les retours en famille les fins de semaine et les congés scolaires. Une chance pour Fabienne, puisqu'elle pouvait revenir dans son milieu familial se ressourcer, mais peut être, une difficulté pour l'équipe parce que les moments « d'absences » nuisaient à la qualité et à la continuité du suivi éducatif.

Fabienne est une petite jeune fille pas très grande, de forte corpulence ne mesurant pas plus d'un mètre cinquante et qui fait tout pour cacher sa féminité. Elle a des difficultés à se montrer respectueuse. C'est une fille réservée qui ne se livre pas beaucoup, si ce n'est pour nous parler de ses séjours en famille, lorsque ceux-ci se sont plus ou moins, bien ou mal passés, de ses petits frères qu'elle aime, de sa grande sœur Aurélie.

A son arrivée, elle n'avait pas de projet bien précis. Elle était peut être trop jeune pour se projeter dans un futur. Par contre, elle aimait être au contact des animaux et souhaitait faire de l'équitation. Elle aimait la lecture et montait vite dans sa chambre pour s'isoler le soir. Elle avait réussi son intégration au niveau du groupe de jeunes garçons. La tâche était un peu plus ardue pour ce qui concernait les filles car Fabienne avait des défaillances au niveau de son hygiène. D'ailleurs, pour l'élaboration de son Projet Educatif Personnalisé, nous avons axé le travail d'accompagnement sur l'hygiène, la scolarité et l'acceptation de sa féminité. Par contre, pour ce qui est de la vie en groupe, elle progressait peu à peu. Elle avait également réussi à nouer des liens avec les jeunes de la cité voisine.

Fabienne acceptait aussi difficilement l'autorité des adultes, autant dans la dynamique de groupe qu'au collège. Elle manifestait son mécontentement en proférant des insultes ou des menaces mais elle était capable de se remettre en question et de venir présenter ses excuses une fois l'orage passé.

Fabienne a été inscrite au collège du secteur dès sa venue. Elle avait un niveau scolaire moyen, dû probablement à un manque de travail. Elle avait des facilités qu'elle n'exploitait que très peu. Par contre, elle était à l'aise avec ses mains (broderie, dessins, couture.) Elle est arrivée en cours d'année scolaire (5<sup>ème</sup> générale) et a suivi les cours régulièrement, un certain temps.

Très vite, l'admission d'autres jeunes allait perturber l'équilibre fragile de Fabienne. Influencable, elle s'était laissée entraînée à nouveau : absentéisme, manque de travail, violences envers les professeurs et de nouveau envers les membres de l'équipe éducative.

Pour son orientation, ayant compris ses propres difficultés scolaires, elle avait opté pour un passage en quatrième Aide et Soutien, qu'elle avait obtenu. S'agissait-il d'un vrai désir de sa part ou d'un choix par défaut pour ne pas reprendre une classe de cinquième ? Etait-ce une façon pour elle de ne pas s'avouer en échec ?

Quoi qu'il en soit, la reprise après les congés scolaires d'été n'a pas été prometteuse. Les incidents se succédèrent au collège. Fabienne souhaitait aller de moins en moins en cours et devenait de plus en plus indisciplinée : insultes, trouble des cours et menace envers ses professeurs.

Nous avons pensé un moment qu'elle devait s'ennuyer en classe, mais après un rendez-vous pris avec le corps enseignant, nous avons compris qu'il ne s'agissait pas de cela. En parallèle, elle perturbait également la vie du foyer : non respect des règles, violences, etc...

La prise en charge était devenue très difficile. Pour mettre un terme à la phase de violence après un passage à l'acte et pour permettre à Fabienne de réfléchir et de retrouver son calme, le directeur avait décidé une mise à pied temporaire. Elle retourna chez son père pendant quelques jours. De retour au foyer, les choses semblaient aller dans le bon sens. Elle reprit le chemin du collège, mais pas pour longtemps. Fabienne semblait ne pouvoir exprimer son mal-être qu'à travers la violence.

De nouveau, elle sera exclue du collège après un conseil de discipline.

Que s'est il passé dans la tête de Fabienne à partir de ce moment ?

Le jour du conseil de discipline, une éducatrice était présente ainsi que son père. Ce dernier avait peut être pris un verre ou deux pour se donner la force d'affronter la situation. Le résultat du conseil n'était pas favorable à Fabienne : elle a été exclue définitivement du collège. Fabienne était en colère, elle en voulait à son père. Elle pensait peut être que le fait qu'il se soit présenté alcoolisé avait joué en sa défaveur, qu'il n'avait pas pu ni la protéger, ni la défendre face à

d'autres adultes. Elle décida alors de ne plus retourner chez lui, et commença une longue série de fugues.

Dans notre inquiétude à la trouver, nous avons appris qu'elle était avec son copain. Fabienne n'avait que 14 ans, une petite jeune fille à nos yeux. Elle avait grandi sans que l'on s'en soit rendu compte. Nous voyions bien que lors des retours de week-end, accompagnée par son père, elle revenait maquillée, mais quand même... Fabienne se transformait peu à peu, nous en avons conscience, mais encore... La vérité était qu'elle nous avait surpris.

Les éléments pour la retrouver ne manquaient pas. Plusieurs déclarations de fugues ont été faites au niveau des différents commissariats, nous avons alerté l'Inspecteur d'Aide Sociale à l'Enfance et nous avons même été jusqu'à écrire au Procureur de la République de son lieu de résidence, mais personne n'a su trouver une réponse et remettre la main sur Fabienne.

Le père, très investi tout au long de la prise en charge, était accablé et ne comprenait pas le changement brutal et imprévisible de la situation. Il semblait avoir baissé les bras, tandis que la mère jusque là en retrait car elle n'était jamais venue au foyer, retrouvait une place au premier rang.

L'affaire était-elle devenue une histoire de femme et non plus une histoire d'enfant ? Fabienne était supposée être avec son copain mais allait-on mettre un dispositif pour la récupérer ? Pensait-on pouvoir appliquer l'article 375 du Code Civil pour la protéger ? Était-il possible de prendre une ordonnance de recherche et de conduite ?

Malgré la situation de danger, les Services Sociaux et les commissariats ne semblaient pas très pressés pour mettre tout en œuvre afin de retrouver la jeune fille. Fabienne n'avait que 14 ans et elle était, pour nous, très vulnérable. Nous étions très seuls à écrire, à alerter et la durée de cette fugue sans nouvelle de sa part devenait très longue, trop longue.

A notre niveau et au vu des circonstances, n'arrivant pas à obtenir des réponses à nos questions, n'étant plus en lien avec la jeune, la décision de fin de prise en charge a été décidée par le directeur.

Pour conclure à partir de cette situation, notre travail au quotidien consiste à accompagner des êtres en devenir. Avec un certain nombre, le travail d'accompagnement se fait sans difficulté, la relation s'établit, nous partageons avec le jeune un bout de chemin qui lui permet de reprendre confiance en lui, de se poser pour mieux affronter les aléas de la vie, de préparer un retour en famille ou un départ vers une autonomie.

Avec Fabienne, le travail n'a pas pu se faire sereinement, peut être parce qu'elle était trop en souffrance et en révolte pour pouvoir communiquer avec « l'autre » et se saisir de l'aide qui lui avait été proposée. L'événement qui s'est produit dans sa vie, l'exclusion du collège où des adultes ne voulaient plus d'elle, l'avait peut être à nouveau émotionnellement blessée. Dans son choix d'aller vivre en cachette dans un monde entouré que de jeunes copines et copains, dans des maisons où l'adulte ne vit pas, est peut-être une façon de crier son désarroi face à eux. Fabienne a mis son projet scolaire en échec, mais nous pouvons avoir espoir que d'ici à quelques mois ou à quelques années, ce temps de placement lui reviendra en mémoire et lui permettra de gagner en maturité et d'évoluer vers des choix de vie plus positifs pour elle.

## **Le petit Nicolas**

Cécile ALBISSON Educatrice

La vie du service est rythmée par des départs et des arrivées. Nous n'insisterons jamais assez sur la nécessité de soigner et de préparer au mieux ces deux moments clés de la prise en charge.

Chaque jeune est une nouvelle terre qu'il nous faut apprendre à découvrir aussi bien au niveau individuel, que collectif.

Pour illustrer cela j'ai envie de prendre l'exemple de Nicolas que nous avons accueilli en Octobre 2008 et que nous avons accompagné le temps d'un voyage vers ses 18 ans. Sa prise en charge s'est révélée être mouvementée ou plutôt ponctuée de moments d'accalmies et de tempêtes. Mais ce voyage ne serait-il pas tout simplement celui de l'adolescence ou plutôt de la crise d'adolescence ?

Il est quelquefois difficile de maintenir le bateau droit lorsqu'il est pris dans un ouragan, on aurait de temps en temps envie de le laisser s'échouer. Pourtant, dans ces moments là, il est important de voir quelles sont les qualités de notre bateau et sur lesquelles nous pouvons nous appuyer pour l'aider à maintenir son cap ou traverser la crise.

Nicolas est arrivé dans notre service suite à d'importantes difficultés familiales et des problèmes de scolarité qui se traduisaient par des comportements de violences ou des attitudes d'agressivité aussi bien envers les autres jeunes que les adultes...

Nicolas s'est présenté comme un jeune adolescent qui cachait son manque de confiance en lui par des tenues vestimentaires de jeunes ados rebelles (le jogging de marque, la chapka qui recouvrait pratiquement tout son visage, une coiffure atypique qui le faisait ressembler à son héros de jeux vidéo « Dragon Ball Z »...). Une attitude pas toujours droite, il nous serrait la main de façon assez molle comme si il ne voulait pas se risquer à la relation.

Il rencontrait des difficultés à faire confiance en l'adulte et à entrer en relation avec ce dernier. La rencontre se faisait dans des moments et des espaces informels (devant un jeu vidéo, au moment de la vêtue, sur le service lorsqu'il n'y avait pas d'autres jeunes ou lors d'entretiens avec le chef de service et l'éducatrice référente).

Nicolas ne s'est pas laissé facilement approcher. Par ses attitudes d'agressivité et ses comportements, il a pu créer des conduites de rejet chez les professionnels que nous sommes.

Il a pourtant établi des relations transférentielles assez fortes avec chaque membre de l'équipe, et elles étaient différentes. Il avait mis un collègue à la place d'un père avec lequel la parole était impossible et où l'agressivité était présente, une autre personne à la place d'une mère qui était à la fois bonne et mauvaise, un autre à la place d'un père avec lequel la parole était possible mais qui l'a déçu...

Au fur et à mesure de sa prise en charge nous avons pu observer que la relation transférentielle avec chacun de nous était plus juste et que Nicolas s'appropriait de plus en plus de choses.

Des moments de réflexion sur nos pratiques éducatives avec ce jeune nous ont permis, malgré tout, de continuer d'avancer avec lui. Nous nous sommes demandés à plusieurs reprises ce que nous faisons avec ce jeune, s'il était adapté à notre service, comment et vers quoi nous pouvions continuer à l'accompagner.

Le regard des uns et des autres nous a permis de voir que nous avons en face de nous un jeune très immature, qui avait besoin de faire l'expérience de l'adulte qui tient le cadre, dans un lien qui dure malgré ses comportements provocateurs.

Nicolas devait faire l'expérience de la prise de responsabilité et de la nécessité de faire des choix, défendre ses désirs, accepter les réflexions qu'il prenait souvent pour des reproches. Il a essuyé de nombreux échecs cette année, tant au niveau scolaire qu'au niveau personnel. Nous avons tenté de l'accompagner dans ces différents moments de telle sorte qu'il ne se sente pas dévalorisé et qu'il ne perde pas confiance en lui et en ses capacités.

Une de ses plus grandes avancées est d'avoir pu assumer ses choix face à un père et une certaine réalité, d'avoir pu faire l'expérience de l'échec dans un cadre sécurisant qui lui a permis de mettre des mots sur ce qu'il ressentait.

Ses divers agissements nous ont mis au travail tout au long de l'année, car il nous a permis de nous interroger sur notre environnement, sur la dimension collective de notre service et des différents moyens que nous avons pour la mettre en œuvre (groupe de paroles, sorties...). A certains moments, nous nous sommes retrouvés éducateurs de rue, nous avons dû intervenir auprès de jeunes qui n'étaient pas présents sur notre service mais amis de Nicolas et qui mettaient en péril notre lieu et notre espace de travail au sein de la résidence. En effet, différentes rixes, attitudes de dépendance (alcool et cannabis) ont mis à mal notre relation avec le voisinage.

Nicolas n'arrivait pas à s'inscrire dans les différents moments collectifs que lui offrait le service et s'est donc créé ses propres moments de groupe mais qui étaient souvent sans règles et sans limites.

Nicolas a rencontré, à plusieurs reprises, notre chef de service éducatif qui lui précisait le cadre de sa prise en charge. Nous avons également mis en œuvre divers entretiens avec sa famille, ce qu'il ne souhaitait pas, mais où il venait cependant, ainsi que des entretiens individuels avec la psychologue de notre service.

Je tiens à préciser que les entretiens avec la famille se sont difficilement mis en place car Nicolas influençait beaucoup les représentations que nous pouvions nous faire de sa famille (ils ne viendront pas, mon père n'acceptera pas, les autres services n'ont pas réussi à les rencontrer, ils se moquent de ma situation...). Finalement, ces entretiens ont permis à chacun de reprendre sa place et de mettre des mots sur des non-dits.

Au regard de ces différents comportements de non respect du cadre, l'Aide Sociale à l'Enfance n'a pas souhaité donner une suite favorable à la demande de Nicolas concernant un suivi en contrat jeune majeur.

Nicolas, qui commençait déjà à se rendre compte de la réalité suite à un échec scolaire, devait maintenant essuyer un échec en ce qui concerne sa demande pour poursuivre sa prise en charge. Nous avons alors constaté un changement d'attitude chez Nicolas ; il faisait alors plus confiance à l'adulte, commençait à prendre davantage de choses à son compte comme sa recherche de projet professionnel, ou la régularisation de sa situation administrative.

Il ne vivait plus nos paroles comme des reproches. Nous pourrions dire qu'il a fait l'expérience de la nécessité de faire des choix, de sa responsabilité dans ce qui lui arrive, de la nécessité de parler et de mettre des mots sur ce qu'il vit aussi bien avec sa famille qu'avec les autres adultes ou avec ses pairs.

Nicolas est resté avec nous jusqu'à ses 18 ans. Il en a profité pour apprendre à « prendre soin de lui », s'est autorisé à dire « au revoir » à chacun de nous et nous a montré ce qu'il avait pu acquérir durant son année, même s'il ne partait pas dans de bonnes conditions matérielles.

Il est nécessaire de rester en lien avec le jeune dans les moments les plus difficiles même s'il peut provoquer chez nous du rejet. Malgré tout, cela permet de discerner là où le jeune a besoin de nous pour continuer à grandir et à se sentir en confiance.

Nicolas a toujours tenté de mettre à mal le cadre de sa prise en charge, nous sommes restés toujours droits et il a pu ainsi accepter les différentes décisions et une certaine réalité.

Cet exemple nous montre combien les jeunes mineurs bientôt majeurs sont dans une période de construction et de transition entre l'âge d'enfance-dépendance et l'âge d'adulte-autonomie. Du jour au lendemain, on attend de ces jeunes qu'ils aient rapidement un projet et qu'ils deviennent autonomes. Il est nécessaire de les accompagner là où ils en sont de leur développement psychologique, de les aider à trouver une place et une reconnaissance sociale.

Nicolas est revenu en famille à ses 18 ans. Nous l'avons accompagné vers le lieu qu'il avait choisi, et avons finalisé avec lui les démarches administratives qui lui ont permis d'acquérir une identité et une place.

J'ai en tête l'image d'un jeune qui me semble être parti plus d'aplomb, dont la poignée de main était plus ferme, qui pouvait un peu plus soutenir son regard vers l'adulte, qui ne cachait plus son visage sous une chapka. Le jour de son départ nous lui avons offert une pochette pour mettre ses papiers importants, il a d'abord ri en disant qu'il en avait déjà une de marque et l'a finalement mise autour de son cou. Il était prêt à partir et nous l'avons laissé partir pour qu'il continue à prendre en charge sa vie.

Le petit Nicolas était devenu grand.

### **UN TRANSFERT POUR QUOI FAIRE ?**

Nathalie METAIS Chef de Service Educatif

Juillet 2009, deux éducatrices et un éducateur organisent un transfert avec l'ensemble des jeunes présents dans le groupe à ce moment-là. Ils partent en camping à côté de Millau pour y faire des activités spécifiques à ce type de région (Via Ferrata, Spéléologie, Rafting...). Le projet est de vivre en groupe, sous tente, et de partager tant les activités que l'organisation du quotidien en camping.

Je trouve le projet tout à fait intéressant mais je ne peux m'empêcher de m'inquiéter face au travail que cela représente. Gérer un groupe d'adolescents dans un camping, avec des "logements" très rudimentaires, relevait, pour moi, d'un beau défi.

Certes, j'avais une grande confiance envers les éducateurs mais je savais aussi que certains jeunes étaient particulièrement fragiles (on sait combien les périodes de vacances synonymes de "temps en famille" peuvent déstabiliser certains) et l'un d'entre eux venait d'arriver depuis quelques jours ; nous ne savions pas grand chose de lui, sinon qu'il détenait des informations quant à un vécu familial qui semblait pouvoir le perturber.

Une autre dimension me semblait importante, aucun des adolescents n'avait jamais fait de camping, du vrai, en tente, avec le strict minimum. Je trouvais ce côté très attrayant mais également angoissant pour des jeunes qui sont toujours dans la recherche du "luxe", du confort, de la consommation.

Les activités avaient été réservées et réglées à l'avance, ainsi, il n'y avait pas de rapport démesuré à l'argent. Les éducateurs n'avaient qu'à gérer un budget alimentaire avec un réchaud et une glacière. Et même si la plupart des jeunes aiment ce type de vacances entre copains, je ne les sentais pas prêts, mais partants tout de même. Il leur fallait appréhender plusieurs dimensions : la promiscuité, le partage, la proximité... qu'ils connaissent bien en foyer mais pas au sein d'un lieu de vie commun avec des étrangers au groupe.

Allaient-ils être capables de s'intégrer, de respecter les lieux et les personnes, de s'organiser en fonction des besoins du groupe et des ses moyens ? Tiendraient-ils une semaine ? Sauraient-ils en tirer les enseignements que nous souhaitions (partage, cohésion du groupe, difficulté des activités, modestie du quotidien,...).

Les questions se bouscuaient dans ma tête même si elles étaient mélangées à une réelle confiance et une envie pour eux.

Tous les deux jours, je prenais des nouvelles du groupe et, à chaque fois, j'avais le droit à un récit incroyable. Il se passait, là-bas, une sorte de "phénomène étonnant". Chaque jeune profitait pleinement des activités et même les moins sportifs, les plus complexés, se surpassaient dans l'effort. A tel point que l'organisateur leur a offert des entrées à une soirée en ville. Au camping, l'ambiance était chaleureuse mais sans débordement aucun. Le directeur les félicitait régulièrement, allant même jusqu'à leur recommander un restaurant pour le dernier soir et leur permettre, suite à son intervention auprès du restaurateur, que tout le monde puisse bénéficier d'un bon repas à moindre frais. De leur côté, les jeunes ont tenu à inviter leurs voisins de camping ainsi que les gérants à un apéritif dînatoire qu'ils avaient entièrement confectionné. Les rapports, les échanges, tout était chaleureux et convivial.

Chaque adolescent faisait des concessions les uns envers les autres et l'ambiance était très agréable et détendue. Les journées étaient, certes, bien occupées ! Mais Sophie qui, avant de partir, ne supportait pas la moindre remise en question, le moindre "non", se montrait sous un autre jour et magnait humour et dérision. Thierry, qui venait d'arriver et qui était encore timide et souvent "sur la défensive" se révélait serviable, vite intégré et rieur. Martine, la "rôleuse" du groupe avait décidé de tout apprécier et de profiter pleinement... Chacun passait de bonnes vacances.

Evidemment, cela tenait au travail, à la proximité, à la confiance des éducateurs auprès des adolescents. Mais je pense que le côté précaire du camping sous tente a permis de poser les choses différemment. En effet, tout le monde partageait les mêmes moments, les mêmes lieux, les mêmes "galères"... Certes, il y avait une dimension "comique" mais aussi une notion de partage "basique" du quotidien. Les jeunes acceptaient de jouer le jeu avec les éducateurs et non, comme nous avons pu le craindre (au vu de ce qui se passait au foyer avant le départ), contre les adultes. Chacun gardait sa place mais l'ambiance et la promiscuité inhérente au camping permettait de vivre différemment.

Puis ce fut le retour. L'ensemble du groupe était unanime : le transfert était réussi à tout point de vue et la fierté d'avoir été accepté, reconnu, respecté, félicité, invité... se lisait sur tous les visages. Les jeunes ne tarissaient pas de récits positifs.

Les conséquences de ce transfert ont été reconnues comme un facteur fédérateur de bonne ambiance et d'ouverture au travail avec des jeunes parfois réticents face à leur placement. Les effets se sont longtemps fait ressentir et, encore aujourd'hui, 6 mois plus tard, nous pouvons apprécier les suites de ce travail. La confiance, l'échange sont encore au rendez-vous avec certains jeunes.

Il s'est déroulé quelque chose de non palpable lors de ce transfert mais qui a permis, à l'ensemble de l'équipe éducative, d'en bénéficier dans la mise en place de relation, de liens avec les adolescents.

Je conçois que le choix du camping traditionnel y a été pour beaucoup mais je pense évident que tous les transferts, organisés avec dynamisme et engagement, portent toujours leurs fruits. Le fait de partager, de se rencontrer sur des moments improvisés, impromptus, permet un travail différent du quotidien au foyer et, ainsi, de créer des liens privilégiés dont les effets sont décuplés.

Oui, les adolescents sont capables de s'intégrer, de respecter... la preuve.

UN TRANSFERT... AU MOINS... JUSTE POUR CA !

## ACTIVITE du foyer éducatif "LA PASSERELLE" en 2009

### Présents au 1<sup>er</sup> janvier 2009 : 35

En 2009, 166 dossiers de demande d'admission ont été étudiés à "La Passerelle" dont 128 du département (72 des MDS, 19 de l'IDEF, les autres des différents services sociaux CAS, SSE, SAEMF, AEMO, secteur associatif...). 29 demandes ont abouti à une admission en 2009 (dont 6 dossiers de 2008) ; 5 sont encore à l'étude. 92 sont restées sans suite, soit de notre fait (faute de places disponibles, mauvaise orientation), soit de celui des mandants (admissions dans un autre établissement pour la plupart). 41 dossiers ont été refusés (âge, sexe, problématique), 5 dossiers après étude. Nous avons été contactés pour 9 fratries.

Analyse des 166 dossiers "Demande d'admission" traités :

	Admis	Sans suite	Refus (âge, sexe, problématique)	Refus après étude	A l'étude
Essonne	21	76	27	5	4
Autres départ	8	16	14	0	1
TOTAL	29*	92	41	5	5

\* 6 dossiers de 2008

### ADMISSIONS : 29

11 garçons et 18 filles (six de ces admissions font suite à des demandes formulées en 2008).

Origine des jeunes admis :

- 21 Essonne
- 1 Paris
- 2 Yvelines
- 2 Hauts de Seine
- 1 Seine Saint Denis
- 1 Val de Marne
- 1 Eure et Loir

**Les 29 demandes d'admission nous ont été formulées par :**

<b>a) pour l'Essonne :</b>	<b>21</b>
- les Maisons Départementales des Solidarités pour	12
- l'Institut Départemental de l'Enfance et de la Famille pour	3
- le Service Social de l'Enfance de l'Essonne pour	3
- service Espace Adolescents 91 (AVVEJ) pour	2
- Jeunesse Feu Vert pour	1
<b>b) pour Paris :</b>	<b>1</b>
- Foyer d'Accueil d'Urgence Le Perreux sur Marne (94)	
<b>c) pour les Yvelines :</b>	<b>2</b>
- ASE de Sartrouville	
<b>d) pour les Hauts de Seine :</b>	<b>2</b>
- le SAU 92 (AVVEJ)	
<b>e) pour la Seine Saint Denis :</b>	<b>1</b>
- ASE Aulnay sous Bois	
<b>f) pour le Val de Marne :</b>	<b>1</b>
- Foyer de l'Enfance de Vitry sur Seine	
<b>g) pour l'Eure et Loir :</b>	<b>1</b>
- Placement Familial Spécialisé "Fondation Grancher"	

**Jeunes suivis du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2009 :** **64**  
(27 garçons et 37 filles) dont 2 fratries.

**Années de naissance des jeunes suivis en 2009 :**

1988 : 2	1992 : 15	1996 : 6
1989 : 3	1993 : 8	1997 : 0
1990 : 6	1994 : 7	
1991 : 7	1995 : 10	

**Nationalités :**

<b>NATIONALITES</b>	<b>Jeunes suivis en 2009 (64)</b>	<b>Jeunes admis en 2009 (29)</b>	<b>Jeunes présents au 31/12/09 (41)</b>
Afrique du nord	2	0	1
Afrique sub-saharienne	19	7	12
Française	41	22	28
Caraïbe	1	0	0
Europe de l'Est	1	0	0

**STATUTS :**

	<b>Des 64 jeunes suivis</b>	<b>Des 29 jeunes admis</b>
En Garde (Juge)	34	16
Accueil Provisoire	9	6
A.P. Article L 223-2	5	3
Tutelle	6	2
Contrat Jeune Majeur	16	4

16 jeunes ont bénéficié d'une prise en charge au titre de jeune majeur : 8 étaient majeurs au 01/01/2008 ; 4 ont changé de statut au cours de l'année en devenant Jeunes Majeurs : 1 E.G., 1 Tutelle, 1 A.P. et 1 a été admis A.P. Article L 223-2, puis est passé Tutelle puis est devenu majeur.

1 jeune a été admis A.P. Article L 223-2, puis est passé E.G.

**SORTIES :**

**23**

(Dont 2 admis en 2009)

<b>Années</b>	<b>Garçons</b>	<b>Filles</b>
2008	11	20
<b>2009</b>	<b>12</b>	<b>11</b>

<b>Orientations</b>	<b>Jeunes</b>
Arrêt de prise en charge	5
Autonomie	2
Exclusion	7
Fin AP	1
Fin CJM par l'ASE	1
Mainlevée OPP	2
Refus ASE accord CJM	1
Structures d'autonomie	4

Durée moyenne des prises en charge des 23 sortants (Dont 2 admis en cours d'année) : 604 jours de moyenne, soit : 19,8 mois de moyenne.

**PRESENTS au 31 décembre 2009 :**

**41**

Tableau comparatif des mouvements sur les 5 dernières années d'exercice ; sachant que la capacité de l'établissement est passée de 36 à 45 au 01/01/05 du fait de l'ouverture du Service Alternatif en Groupe Restreint (S.A.G.R.).

<b>Années</b>	<b>Présents au 01/01</b>	<b>Admissions</b>	<b>Sorties</b>	<b>Présents au 31/12</b>
2005	35	31	26	40
2006	39*	34	32	42
2007	42	34	32	43
2008	43	23	31	35
<b>2009</b>	<b>35</b>	<b>29</b>	<b>23</b>	<b>41</b>

\* une jeune est sortie le 01/01/2006

<b>Présents au 01/01/09 : 35</b>	<b>ADMISSIONS : 29</b>	<b>SORTIES : 23</b>	<b>Présents au 31/12/09 : 41</b>
ESSONNE	21	17	32
Autres départements	8	6	9

Changements de départements : 2 jeunes ont été admis alors qu'ils étaient dans le département 78 puis sont passés dans le 91 ; 1 jeune a été admis alors qu'il était dans le département 92 puis est passé dans le 94 ; 1 jeune a été admis alors qu'il était dans le département 91 puis est passé dans le 77.

**Isabelle BARTOLINI**

Je terminerai cet écrit, comme l'an dernier, par un témoignage à l'égard d'un éducateur parti à la retraite au mois de décembre dernier. Je tiens sincèrement, au nom de tous les salariés du Foyer Educatif La Passerelle, à saluer la générosité de Michel, son sens du lien et son réel attachement envers l'institution.

**Emmanuel BRETON**

**Foyer Éducatif « La Passerelle »**

8 bis rue du Puits Sucré 91630 MAROLLES EN HUREPOIX • Téléphone 01.64.56.17.94 • Télécopie 01.64.56.07.12  
Association Vers la Vie pour l'Éducation des Jeunes • Reconnue d'Utilité Publique • Groupement Vers la Vie •  
[www.avvej.asso.fr](http://www.avvej.asso.fr)